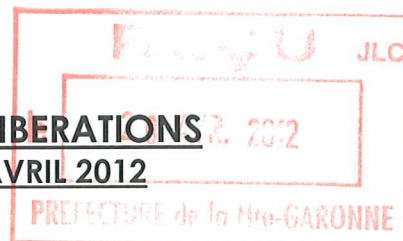


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 10 AVRIL 2012



L'an deux mille douze, le 10 avril à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Mirepoix-sur-Tarn, sous la présidence de Monsieur Eric OGET, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs BOURGEOIS J.L., CUJIVES D. et VIDAL J.F.
CC de Save et Garonne :	Mrs ANDRE R., ESPIE J.C., LAGORCE P., NEBOUT D., OUSTRI Chr. et SAINT PAUL A.
CC du Val'Aïgo :	Mrs OGET E. et ROUX D.
CC de Cadours :	Mrs CLUZET A. et ZACCARIOTTO Cl.
Communes à compétence SCoT :	Mme GIBERT J., Mrs LEGRAND A. et VIDAL L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :	Mr CIERCOLES Ch. par Mr BLANC M.
CC du Val'Aïgo :	Mr RAYSSEGUIER J.L. par Mr OGET E.
Communes à compétence SCoT :	Mmes et Mrs CHAMPAGNAC M.H. par AUSSEL E., LAYNAT M. par MOURIER Ch., SARRAU B. par GIBERT J. et VASSAL J.P. par BARBES A.

Délégués titulaires absents :

CC des Coteaux du Girou :	Mrs CALAS D. et CIERCOLES A.
CC de Save et Garonne :	Mrs CAMPOS F. et TAGNERES B.
CC du Val'Aïgo :	Mr BOUDET J.C. et Mme TERRANCLE I.
Communes à compétence SCoT :	Mrs GALLINARO A. et PETIT Ph.

Nombre de délégués :

En exercice : 30 Titulaires présents ou représentés : 22

VOTANT : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n ° 03 – 2012 :

Approbation du Compte Administratif 2011

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du Budget Principal du Syndicat Mixte relatif à l'exercice 2011 et présente le détail des dépenses effectuées et celui des recettes encaissées.

Le Comité Syndical examine l'exécution du Budget qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	186 425.65
Recettes :	158 679.36
Résultat de l'exercice 2011 :	- 27 746.29
Reprise des résultats antérieurs :	42 551.87
Résultat à affecter au BP 2012 :	14 805.58

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	45 064.88
Recettes :	44 049.50
Résultat de l'exercice 2011 :	- 1 015.38
Reprise des résultats antérieurs :	- 10 299.88
Solde d'exécution :	- 11 315.26
Restes à réaliser 2011 :	- 11 329.15

Considérant que le Compte Administratif dressé pour l'exercice 2011 par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Le Comité Syndical,

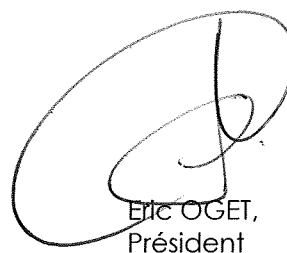
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article unique : APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2011 du Budget Principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signés au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation : 28/03/2012
Date d'affichage : 28/03/2011
Certifié exécutoire le : 20/04/2012
Affiché le : 20/04/2012


Eric OGET,
Président

